



OIC/43-CFM/2016/REPORT/FINAL

**Rapport de la 43^{ème} Session du Conseil
des Ministres des Affaires Etrangères**

(Session de l'Education et de l'Eveil sur le chemin de la paix et de la créativité)

**Tachkent, République d'Ouzbékistan
17-18 Muharram 1438H
(18-19 Octobre 2016)**

Rapport de la 43^{ème} Session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères

(Session de l'Education et de l'Eveil sur le chemin de la paix et de la créativité)

Tachkent, République d'Ouzbékistan 17-18 Muharram 1438H (18-19 Octobre 2016)

1. A l'aimable invitation du Gouvernement de la République d'Ouzbékistan, la 43^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères (Session de l'éducation et de l'éveil sur le chemin de la paix et de la créativité) a tenu ses assises à Tachkent, République d'Ouzbékistan, les 17-18 Muharram 1438H (18-19 Octobre 2016).
2. La session a été ouverte par la récitation de versets du Saint Coran.
3. La session a été rehaussée de la présence de Son Excellence M. Shavkat Mirziyoyev, Président par intérim de la République d'Ouzbékistan. Dans son discours, le Président par intérim a évoqué les graves problèmes de sécurité auxquels est confronté le monde musulman et souligné la nécessité d'une action collective pour y faire face. Il a fait ressortir le rôle et l'importance de l'éducation et de la recherche pour relever les défis sociaux et économiques auxquels le monde musulman doit faire face, et expliqué les raisons qui ont poussé son pays à adopter le slogan de « *l'éducation et de l'éveil sur le chemin de la paix et de la créativité* », comme thème de la 43^{ème} session du CMAE. Le Président par intérim a également présenté les six priorités que son pays entend poursuivre au cours du mandat de l'Ouzbékistan de la 43^{ème} session du CMAE. Aussi, a-t-il proposé l'initiative de création d'un centre international de recherche Imam al-Boukhary, à Samarkand, et d'une chaire spéciale de l'ISESCO à l'Université islamique de Tachkent, une initiative appuyée à l'unanimité par les participants au Conseil des Ministres des Affaires étrangères, et confirmée, tout particulièrement, par l'adoption de la Résolution n°9/43-ORG sur la création du Centre international de recherche Imam al-Boukhary.
4. Prenant à son tour la parole pour s'adresser à la Conférence, S. E. Iyad Ameen Madani, Secrétaire général de l'OCI, a félicité le Koweït pour son leadership clairvoyant et les initiatives importantes qu'il a prises au cours de son mandat à la tête de la 42^{ème} du CMAE. Il a félicité la République d'Ouzbékistan pour son accession à la présidence de la 43^{ème} session du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Le Secrétaire général a également

rappelé le soutien constant apporté à l'Organisation par le Royaume d'Arabie Saoudite, pays-siège du Secrétariat général de l'OCI. Il a ensuite passé en revue les nombreux défis auxquels fait face le monde musulman, en particulier la situation désastreuse en Palestine, les conflits en cours en Syrie, en Libye, en Somalie, en Afghanistan, et en République centrafricaine, ainsi que la question des minorités musulmanes et les différends sur le Jammu-et-Cachemire et la région du Haut-Karabakh. Il a également fait écho aux inquiétudes suscitées par la propagation de l'extrémisme violent et du terrorisme, ainsi que par la Loi JASTA adoptée récemment par le Congrès américain, qui, a-t-il dit, menace la souveraineté des Etats et porte préjudice aux relations pacifiques entre les nations.

5. La cérémonie a été suivie par la séance d'ouverture officielle au cours de laquelle le président sortant, Son Excellence Cheikh Sabah Khaled Al-Hamed Al-Sabah, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, a commencé par transmettre au nom de ses collègues ses plus sincères condoléances au gouvernement et au peuple de la République d'Ouzbékistan pour la triste disparition du père fondateur, premier Président du pays, Islam Karimov. Il a ensuite présenté un compte rendu détaillé de la gestion de la 42^{ème} session du CMAE au cours du mandat de son pays et a souligné l'importance du renforcement de l'action islamique commune. Il a également évoqué la menace posée par le terrorisme qui, a-t-il souligné, cherche à désunir la Oummah, et a appelé à l'adoption de mesures énergiques pour conjurer cette menace.
6. La Conférence a ensuite approuvé la composition de son Bureau comme suit : République d'Ouzbékistan, en tant que Président ; République du Cameroun, République de Djibouti et Etat de Palestine en tant que vice-présidents ; et Etat du Koweït en tant que rapporteur.
7. Dans son allocution de bienvenue, SEM Abdulaziz Kamilov, ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan, a exprimé sa gratitude pour la confiance placée dans son pays pour présider aux destinées de la 43^{ème} session du CMAE. Il a rendu un vibrant hommage à Son Excellence Cheikh Sabah Khaled Al-Hamed Al-Sabah, Premier vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, pour le leadership compétent et avisé dont il a fait preuve pendant la présidence de la 42^{ème} session du CMAE par son pays. Il a réitéré l'engagement de son pays vis-à-vis de la mission et de la vision de l'OCI et sa détermination à œuvrer à la consolidation de l'unité et de la coopération intra-OCI.

8. Les représentants des trois groupes géographiques : la Côte d'Ivoire pour le Groupe africain, la République islamique d'Afghanistan pour le Groupe asiatique, et la République du Soudan pour le Groupe arabe, ont remercié la République d'Ouzbékistan pour son accueil de la session et pour sa généreuse hospitalité. Ils ont également promis la pleine coopération de leurs groupes régionaux respectifs pour garantir le succès du mandat ouzbèk de la 42^{ème} session. Ils ont en outre souligné l'importance de l'OCI en tant que vecteur de coopération et de prospérité.
9. Le Conseil a adopté le rapport de la réunion des hauts fonctionnaires (SOM) préparatoire à la session en cours, qui s'est tenue à Djeddah durant la période comprise entre le 23 et le 28 Juillet 2016, ainsi que les projets de programme de travail et d'ordre du jour soumis par la SOM et les rapports de la Commission islamique sur les affaires économiques, sociales et culturelles.
10. Les ministres et chefs de délégation ont prononcé des allocutions dans lesquelles ils ont abordé les nombreux défis auxquels le monde musulman est confronté et souligné la nécessité de renforcer la solidarité intra-OCI et de promouvoir l'action islamique commune pour surmonter tous ces défis.
11. Un large éventail de questions d'intérêt commun pour les États membres ont été examinées par le Conseil, qui a adopté une série de résolutions pertinentes aux différents dossiers, y compris la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif ; les Affaires politiques ; les Questions statutaires, organiques et générales ; les affaires légales ; la situation des communautés et minorités musulmanes dans les pays non-membres de l'OCI ; l'information ; les Affaires administratives et financières; les Affaires humanitaires ; les affaires Économiques ; la science et la technologie ; et les affaires culturelles, sociales et familiales.
12. En marge de la session plénière du CMAE, des réunions des groupes de contact sur la situation des Musulmans Rohingyas au Myanmar et des musulmans d'Europe ont également été convoquées pour discuter des derniers développements et de la voie à suivre.
13. Une session spéciale de brainstorming a été organisée sur le thème « la multiplication des opportunités et la promotion du potentiel créatif des jeunes générations » et a abouti à une série de recommandations visant à améliorer la situation des jeunes dans les États membres et à assurer leur avenir.

14. Le Conseil a adopté à l'unanimité la « Déclaration de Tachkent », qui porte sur des questions importantes touchant le monde musulman.
15. Le Conseil a accepté l'offre généreuse faite par la République de Côte d'Ivoire d'accueillir la 44^{ème} session du CMAE en Juillet 2017.
16. La délégation de la République islamique d'Iran a souligné que l'appui apporté par l'Iran aux résolutions, ne devrait nullement être, explicitement ou implicitement, interprété comme une reconnaissance du régime sioniste d'Israël, et a émis sa réserve sur toute référence, dans ces résolutions, pouvant signifier la reconnaissance d'Israël.
17. La délégation iranienne a exprimé son rejet total de la Résolution n°46/43-POL sur « l'attaque de l'ambassade d'Arabie Saoudite à Téhéran et de son consulat à Machhad. »
18. La délégation de la République Islamique d'Iran a émis des réserves sur la Résolution n°14/43-POL, sur « La solidarité avec le Yémen et le soutien à la légitimité constitutionnelle. » Elle a également formulé des réserves concernant la résolution sur « la condamnation de la loi dite Justice contre les sponsors d'actes terroristes. »
19. La délégation de l'Azerbaïdjan a proposé d'inclure dans la résolution n°4/43-ORG sur la « création d'une nouvelle unité en charge de la jeunesse au sein du secrétariat général de l'OCI », ce qui suit :

« Se référant à la décision adoptée par la 3^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports (ICYSM) tenue à Istanbul du 5 au 7 octobre 2016. » La proposition de l'Azerbaïdjan n'a pas été acceptée par la Conférence.
20. La délégation du Liban a émis des réserves concernant l'expression « y compris le Hezbollah libanais » dans le paragraphe 6 de la Résolution n°46/43-POL sur « l'attaque de l'ambassade du Royaume d'Arabie saoudite à Téhéran et son consulat à Machhad ». La délégation irakienne a également formulé des réserves sur les paragraphes 4 et 6 de la même résolution.
21. La délégation libanaise a émis des réserves au sujet de la résolution n°10/43-POL sur « l'agression de la République d'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan » et de la résolution n°18/43-POL sur la situation au Kosovo. Elle a également pris ses distances vis-à-vis de la résolution n°4/43-POL sur la situation en Syrie.
22. La délégation du Liban a également formulé des réserves à propos de la résolution n°2/43-MM sur la situation de la minorité turque

de Thrace occidentale et de la population musulmane du Dodécanèse.

23. La délégation de l'Irak a également exprimé des réserves sur la résolution n°10/43-POL sur l'agression de l'Arménie contre la République d'Azerbaïdjan, sur la résolution n°3/43-MM sur la situation de la minorité musulmane turque de Thrace occidentale et la population musulmane du Dodécanèse, ainsi que sur la résolution n°49/43- POL sur les qataris retenus en Irak.
24. La Conférence a examiné les paragraphes soumis par la Turquie concernant le Symposium international sur l'Unionisme Commercial dans le monde islamique et sa Déclaration pour inclusion dans la résolution n°2/43-E(B) sur le travail, l'emploi et la protection sociale. Elle a demandé à la Turquie de reporter la présentation de ces paragraphes à sa prochaine session et à la 4^{ème} Conférence islamique des ministres du travail pour laisser aux États membres une marge de temps suffisante pour étudier la question et obtenir de plus amples informations.
25. La Conférence a examiné le projet de résolution sur la coopération dans le domaine de la défense proposé par la Turquie. Après de longues discussions et consultations, la Turquie a retiré provisoirement le projet de résolution pour le soumettre ultérieurement à la 44^{ème} session du CMAE, de manière à permettre aux États membres d'avoir suffisamment de temps pour étudier la question de plus près.
26. Au nom de tous les participants, SE Iyad Ameen Madani, Secrétaire Général de l'OCI, a adressé un message de remerciements à Son Excellence M. Shavkat Mirziyoyev, Président par intérim de la République d'Ouzbékistan, pour avoir abrité la 43^{ème} session du CMAE et pour les excellentes dispositions prises à cette fin et la généreuse hospitalité réservée aux délégations participantes, qui ont grandement contribué au succès de cette 43^{ème} session. Les participants ont également exprimé leur profonde gratitude à la partie Ouzbèke pour avoir organisé la visite à Samarkand, qui leur avait offert l'opportunité de mieux connaître les merveilleux sites historiques et culturels que recèle la ville et qui représentent des monuments exceptionnels du patrimoine à la fois islamique et mondial.

Tachkent, 19 octobre 2016